



CONCOURS COMMUN DU RÉSEAU DES SEPT INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES

LICENCE — FORMULE ESSENTIELLE

Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse

Le concours commun donne accès à la première année des sept IEP du réseau : Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse. L'admission repose sur trois épreuves écrites passées le même jour, fin avril. Le concours peut être présenté deux fois au maximum.

La méthode de chaque épreuve et les points centraux du programme. Le cadre et les repères, pour un candidat déjà autonome.



TARIF
490 €



VOLUME
36 h



RYTHME
**1 h 30 par
semaine**



COPIES CORRIGÉES
4

PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	VOLUME	COEF.	ÉPREUVE
UE 1 — Questions contemporaines	Méthodologie de la dissertation ; culture générale sur les thèmes annoncés chaque automne ; galops d'essai et reprise des copies	14 h	3	3 h
UE 2 — Histoire	Méthodologie de l'analyse de documents ; relations entre puissances et modèles politiques depuis 1930 ; histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis 1930	14 h	3	2 h
UE 3 — Langue vivante	Compréhension écrite et essai ; anglais, allemand, espagnol ou italien	8 h	2	1 h
Volume total		36 h		

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Objectifs	Préparer le candidat aux trois épreuves écrites du concours commun : maîtriser la méthode propre à chaque épreuve, acquérir les connaissances au programme, et s'entraîner en conditions d'examen.
Prérequis	Être élève de Terminale et candidat au baccalauréat de l'année en cours, ou étudiant de première année n'ayant pas validé une année complète dans un autre établissement d'enseignement supérieur.
Public visé	Lycéens et étudiants candidats à l'entrée en première année d'un Institut d'Études Politiques du réseau.
Modalités	Formation en groupe, en présentiel ou à distance selon les effectifs. Effectif de 10 à 18 apprenants.



Inscription via entretien de positionnement

Contact : artemis.prepa@gmail.com · 1 B Chemin des Écureuils, 43220 Riotord

Conditions d'ouverture : l'ouverture de la promotion est conditionnée à un effectif minimum de 3 apprenants inscrits. À défaut, les candidats sont réorientés vers une autre formule ou vers la session suivante, sans frais et avec remboursement intégral des sommes versées. · Règlement en plusieurs fois possible.

Informations réglementaires complètes (accessibilité, méthodes, résultats) en page 2.

DES
AMBITIONS
DURABLES
POUR
UN MONDE
PLUS
JUSTE





Informations réglementaires

PRÉPA SCIENCES PO — LICENCE — FORMULE ESSENTIELLE

ACCESSIBILITÉ

Personnes en situation de handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre référente handicap étudie avec chaque candidat concerné les adaptations nécessaires, en amont de l'inscription.

Référent handicap Karine Dufaut — artemis.prepa@gmail.com

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Méthodes mobilisées Cours et travaux dirigés, fiches de méthode, sujets d'annales, galops d'essai corrigés individuellement. Chaque apprenant dispose d'un formateur référent.

Modalités d'évaluation Positionnement initial avant l'entrée en formation, évaluations écrites régulières corrigées et commentées, bilan individuel en fin de parcours. Attestation de fin de formation remise à chaque apprenant.

Référent pédagogique Andrea Laquet (Directrice pédagogique)

ACCÈS & RÉSULTATS

Délai d'accès Inscriptions ouvertes jusqu'à trois semaines avant le démarrage de la promotion, dans la limite des places disponibles. Un entretien de positionnement précède toute inscription définitive.

CONTACT & MENTIONS LÉGALES

Email artemis.prepa@gmail.com

Adresse 1 B Chemin des Écureuils, 43220 Riotord

SIRET 934 186 511 00010

Déclaration d'activité Récépissé de déclaration d'activité en cours d'obtention.

Certification Audit de certification Qualiopi prévu le 19 septembre 2026, en vue de l'obtention de la certification au titre des actions de formation.

Mentions légales Institut Artémis, nom commercial Prépa Artémis, SASU au capital de 250 €. Siège social : 1 B Chemin des Écureuils, 43220 Riotord. SIREN 934 186 511 ; SIRET (siège) 934 186 511 00010 ; RCS Le Puy-en-Velay ; TVA intracommunautaire FR43934186511. Prestation régie par les Conditions Générales de Vente d'Institut Artémis en vigueur et par le Bulletin d'inscription correspondant, disponibles sur demande. Droit de rétractation de quatorze jours conformément au Code de la consommation. Tribunal compétent : Tribunal judiciaire du Puy-en-Velay.